

SERVICES

VOTRE ESPACE CLIENT ENTREPRISE



Les étapes à suivre pour vous connecter

1 J'active mon espace Client pour la première fois avec mon numéro client et un mot de passe temporaire

- J'accède à Groupama.fr et je clique sur Espace Client.
- Je renseigne mon numéro client à 8 chiffres que je retrouve sur mon courrier ou mail.
- Je renseigne mon mot de passe de 6 chiffres que j'ai reçu par courrier ou SMS.
- Je ne connais pas mon numéro de client ou mon mot de passe, je clique sur mon identifiant ou mot de passe oublié et je me laisse guider.

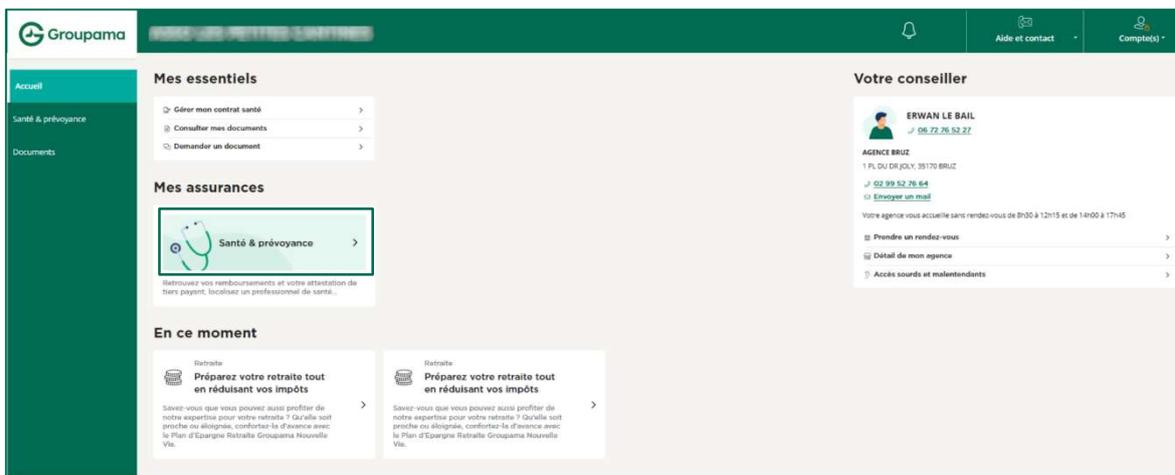


2 Je configure mon espace client avec mon adresse e-mail et un mot de passe personnalisé.

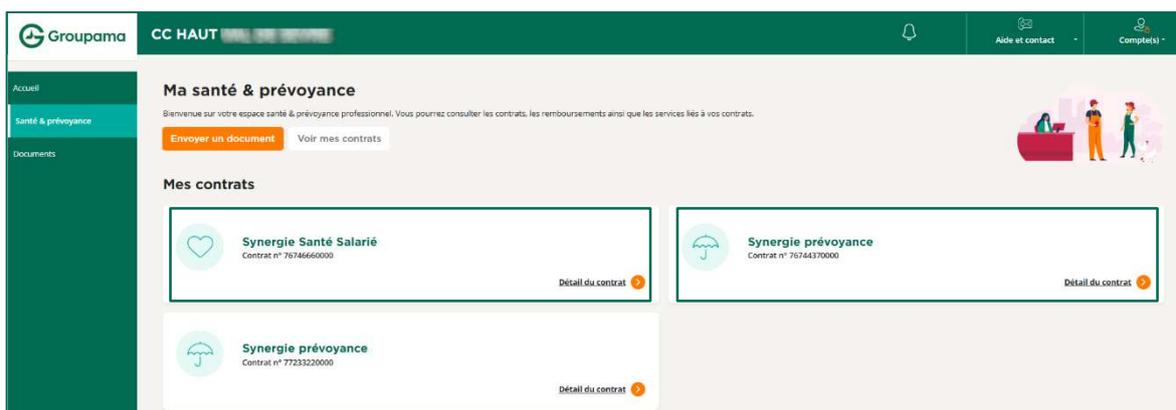
- Je remplace mon numéro client par mon adresse e-mail qui deviendra mon nouvel identifiant de connexion.
- Je choisis mon mot de passe à 12 caractères minimum.



3 Je clique sur la rubrique « Santé & Prévoyance ».



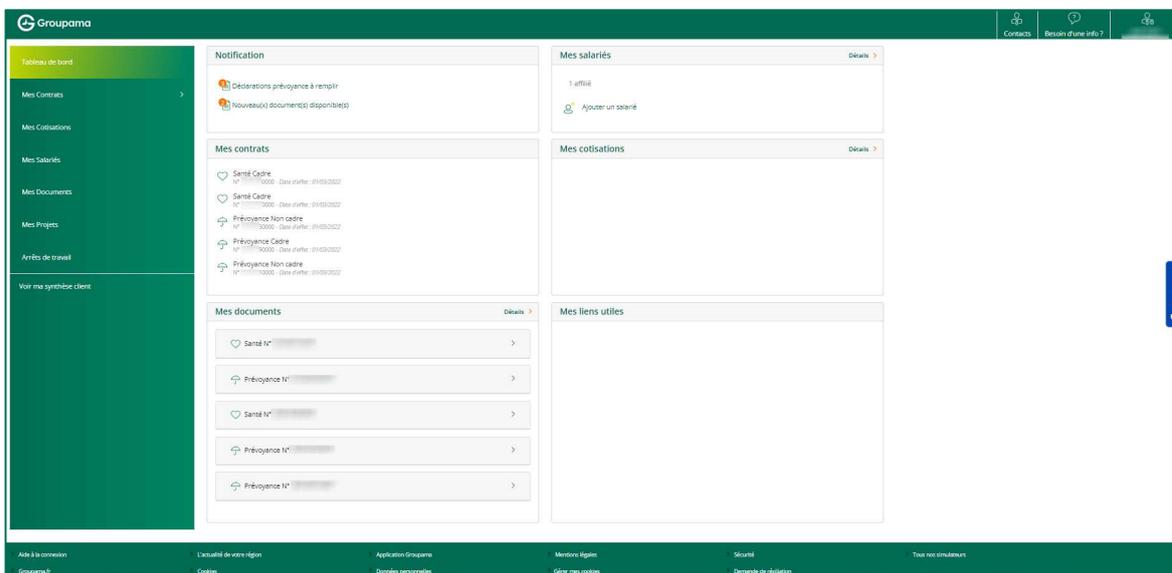
5 Je fais mon choix « Santé » ou « Prévoyance » puis je clique.



La gestion sereine des contrats santé & prévoyance ...

J'AI UNE VISION GLOBALE des contrats et des salariés de l'entreprise.

- ❑ En un clin d'œil pour le compte de l'entreprise, je prends connaissance des notifications, des salariés, des cotisations, des contrats, des paiements.
- ❑ Plus besoin de **chercher les documents utiles** à la vie des contrats, ils **sont en ligne**.

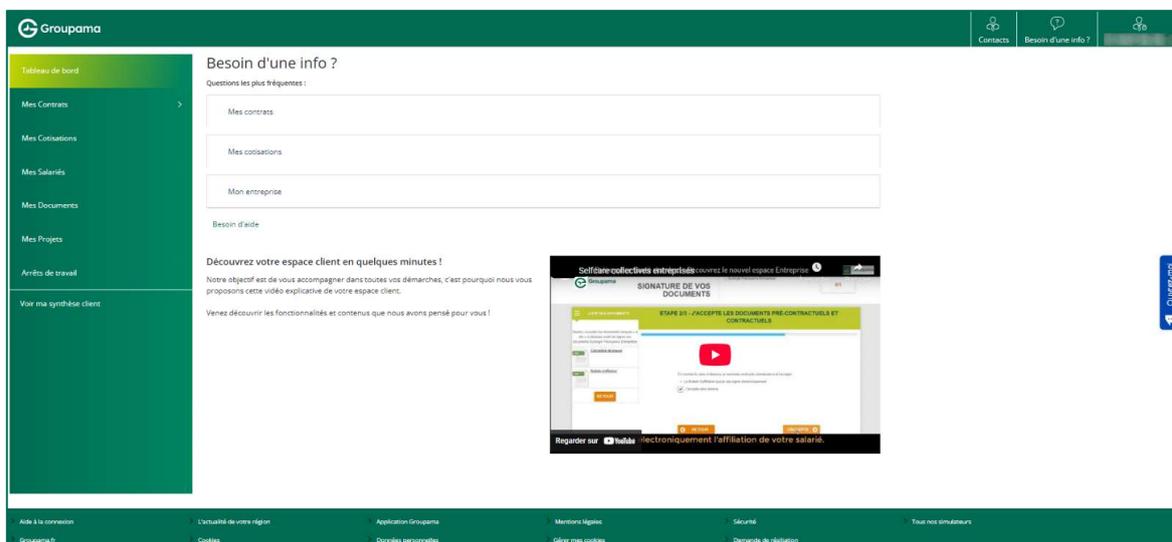


JE GAGNE DU TEMPS AVEC LES SERVICES EN LIGNE, JE PEUX POUR L'ENTREPRISE :

- ❑ Mettre à jour les informations de l'entreprise, ajouter, modifier, radier, mettre en portabilité les salariés et leurs bénéficiaires, changer de formule et informations personnelles des salariés.
- ❑ Mettre à jour les coordonnées bancaires des salariés pour leurs remboursements.
- ❑ Télécharger la **fiche de paramétrage DSN**.
- ❑ Réaliser une désignation de **bénéficiaire en ligne** pour le compte d'un salarié sur son contrat prévoyance.
- ❑ **Gérer (déclaration, prolongation) des arrêts de travail** des salariés de l'entreprise.
- ❑ Régler les cotisations dues de l'entreprise en ligne
- ❑ Changer le **mode et la périodicité** des paiements réalisés par l'entreprise.

? UNE QUESTION ?

- ❑ Pratique ! Je trouve les questions les plus fréquentes pour me guider et j'ai également la possibilité de personnaliser la demande !
- ❑ Je peux être également être aidé par une vidéo !



Connectez-vous sur
groupama.fr/contact
et cliquez sur l'une de ces
4 solutions :

- Être appelé
- Appeler
- Envoyer un mail
- Prendre rendez-vous



Groupama, votre partenaire au quotidien

Des experts à votre écoute

- Diagnostic et solutions personnalisées en santé, prévoyance, retraite d'entreprise et épargne salariale, adaptés à la situation et aux besoins de votre entreprise.
- Accompagnement au formalisme de mise en place.

Cordonnées de votre conseiller

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

(1) Depuis le 01/12/2020, vous pouvez résilier votre complémentaire santé à tout moment dès lors que votre contrat a plus d'un an d'ancienneté.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08 – 343 115 135 RCS Paris - Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie** – S.A. au capital de 1 371 100 605 € - 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75 008 PARIS – Entreprises régies par le code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) – 61 rue de Taitbout – 75 009 PARIS.